

# « Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre : Application de la méthode Bilan Carbone® à la filière viti-vinicole



## Les acteurs concernés par le guide :

Le guide s'adresse à l'ensemble **des entreprises de la filière viti-vinicole** qui souhaitent réaliser un Bilan GES, quelle que soit leur spécialité, ainsi qu'aux **professionnels du conseil carbone**, susceptibles d'accompagner des entreprises du secteur dans leur démarche.

Libellé	Code NAF
Culture de la vigne	01.21

Figure 1 : Filières concernées par le guide

## Le cadre d'élaboration du guide :

Ce guide a été réalisé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) et l'ADEME dans le but d'aider les acteurs du secteur à réaliser leur bilan GES en leur offrant des éléments méthodologiques spécifiques à leur profession, et ainsi d'obtenir une harmonisation des pratiques au sein de la filière. Le guide s'appuie principalement sur la méthode Bilan Carbone®, reprenant les règles et étapes d'une démarche de réalisation d'un bilan GES, ainsi que sur des synthèses réalisées à la suite de bilans GES par des organisations du secteur.

Le groupe de travail du projet a été constitué de délégations régionales de l'ADEME concernées par l'activité viti-vinicole, de bureaux d'études ayant une expérience dans le domaine de la réalisation de bilan GES dans la filière, et d'organismes interprofessionnels régionaux.

Les objectifs du groupe de travail étaient de :

- partager les expériences,
- formaliser une méthodologie commune,
- identifier des facteurs d'émissions manquants et harmoniser ceux déjà utilisés,
- proposer des actions de réduction des émissions de GES techniquement et économiquement raisonnables.

## Pourquoi faire un Bilan GES ?

Réaliser un Bilan GES permet à une organisation d'identifier ses principaux postes émetteurs de GES en vue de mettre en œuvre des actions de réduction de ses émissions, s'inscrivant dans une **démarche de lutte contre le changement climatique et de réduction de ses externalités négatives**.

Cela permet également à une organisation d'identifier sa **dépendance carbone** et **d'anticiper les évolutions** d'un monde décarboné (réglementation ou prix du carbone) en adaptant sa stratégie.

## Chiffres clés du secteur Viti-vinicole - En 2016 -

- **1<sup>er</sup>** secteur agricole français en valeur
- **558 000** acteurs de la vigne et du vin en France
- **1,4%** du territoire français est dédié à la culture de la vigne
- **16%** du vin de la planète est produit en France
- **443 millions d'hl** de vin produits en France
- **8,7 Mds d'€ de CA** relatif à l'exportation des vins français

Sources : Fiche Filière Vins et Fiche Filière Spiritueux de FranceAgriMer (février 2018) – Chiffres clés de la filière vin (Vin & Société)



# Comment réaliser son Bilan GES ?

## Quels périmètres prendre en compte lors de la réalisation d'un Bilan GES ?

La définition des périmètres à prendre en compte est une étape clé d'une démarche de bilan GES, dont dépendra la représentativité de son résultat. Le guide présente la méthode d'élaboration du bilan et la manière dont celle-ci peut être adaptée au secteur viti-vinicole.

En ce qui concerne le **périmètre opérationnel** à retenir (quelles sources générant des émissions vont être prises en compte, cf. figure 1), il se veut de manière générale **le plus vaste possible**. Il intègre l'ensemble des opérations nécessaires à l'activité de l'entité étudiée, depuis l'amont (matières premières) jusqu'à l'aval (fin de vie).

A partir de bilans réalisés par des entreprises du secteur et des tendances générales observées, le guide met en évidence la **prépondérance de certains postes d'émission** dans le bilan GES d'une entreprise du secteur : matériaux et services entrants (poste 9), amortissements (poste 10), fret (postes 12 et 18), émissions énergétiques directes des sources fixes de combustion et des sources mobiles à moteur thermique (postes 1 et 2), déplacements professionnels (poste 13), et émissions non-énergétiques de protoxyde d'azote générées par la fertilisation (poste 3). Retrouvez à titre d'exemple en figure 2 la répartition des émissions pour des exploitations produisant majoritairement ou exclusivement des vins rouges issus de raisins cultivés en vignes larges !

## Quelles données collecter ?

L'objectif de cette phase est de rassembler un jeu de données qui constitue une **description adéquate de tous les flux** (de matière, d'énergie, de personnes, de capitaux, ...) qui permettent de mener à bien les activités du périmètre organisationnel pendant une année. La collecte de données est une étape essentielle de la démarche de bilan GES, dont va dépendre la précision de son résultat.

Des données primaires seront à privilégier pour les activités relevant directement du domaine d'activité de l'entreprise réalisant son bilan GES ; des données secondaires, extrapolées ou approchées, en fonction de la disponibilité et de la pertinence de celles-ci pourront être utilisées pour les activités hors périmètre direct. Retrouvez figure 3 une illustration des besoins en données primaires selon l'activité de l'entreprise.

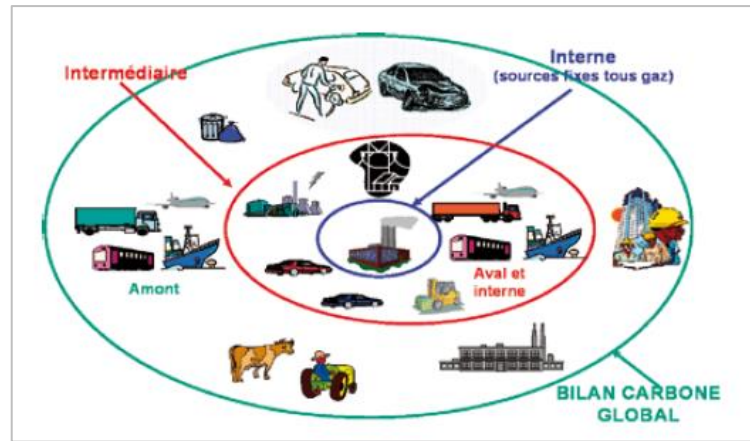


Figure 1 : Schéma du périmètre opérationnel pour la réalisation d'un bilan GES (p.15)

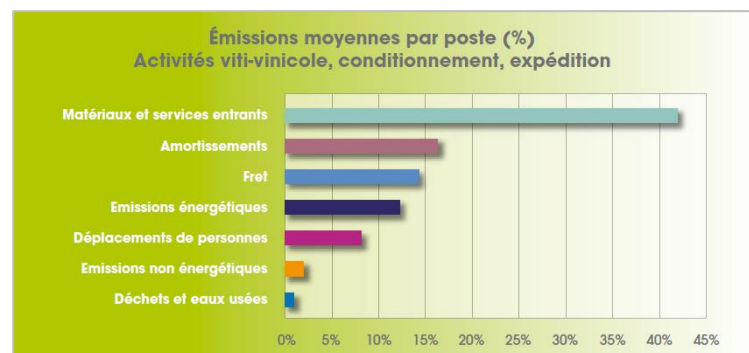


Figure 2 : Emissions moyennes par postes pour des exploitations produisant majoritairement ou exclusivement des vins rouges issus de raisins cultivés en vignes larges (p.12)

- Cas 1 : exploitations viticoles ne produisant que du raisin destiné à être vinifié par un tiers
- Cas 2 : exploitations viticoles reprenant en partie les raisins issus de leur production en vue d'une commercialisation par leurs propres soins
- Cas 3 : exploitations élaborant et commercialisant des vins issus de leur seule production viticole
- Cas 4 : caves vinifiant et commercialisant des raisins et des moûts issus de leur propre production viticole ainsi que des raisins et des moûts produits par des tiers
- Cas 5 : caves vinifiant exclusivement des raisins produits par des tiers
- Cas 6 : caves vinifiant exclusivement des moûts produits par des tiers
- Cas 7 : unités embouteillant et commercialisant exclusivement des vins produits par des tiers

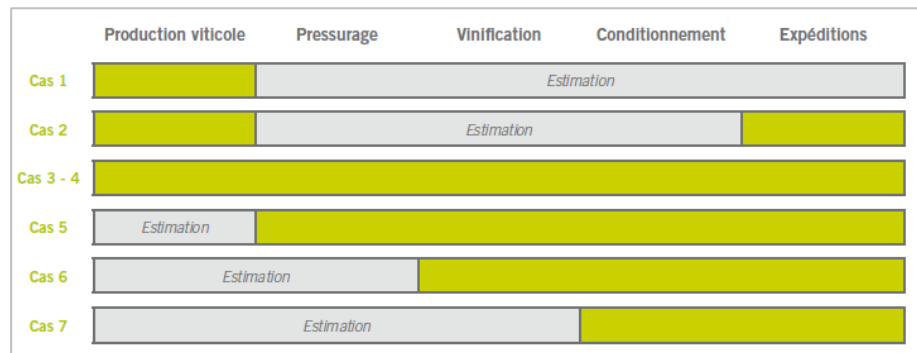


Figure 3 : Données primaires à consolider en fonction de l'activité de l'organisation diagnostiquée (p.16)



### Les déplacements domicile-travail

Ces déplacements concernent également la main d'œuvre temporaire (travaux viticoles, vendanges, vinifications...). La méthode la plus simple pour estimer les émissions générées par ces déplacements est de procéder à une enquête interne, demandant à chaque collaborateur de préciser :

- le mode de transport : routier, transports en commun, 2 roues motorisés
- la distance quotidienne ou annuelle parcourue
- le type de parcours : urbain, extra-urbain, mixte
- pour les voitures, le mode de carburation et la puissance fiscale du véhicule
- pour les 2 roues : la cylindrée
- pour les transports en train, distinguer Corail / TER / TGV / Ile de France

Le guide fournit un **panorama des données primaires à collecter** pour les postes suivants : émissions énergétiques et non énergétiques ; intrants hors emballages ; futurs emballages ; fret ; déplacement des personnels ; immobilisations ; déchets directs ; et sous-produits (cf. exemple figure 4).

De manière générale, n'oubliez pas que de nombreuses données sont disponibles directement sur le site de l'exploitation !

Figure 4 : Données à collecter pour le poste « Déplacements domicile-travail » (p.18)

### Quels facteurs d'émissions utiliser ?

Les travaux du groupe technique ont permis d'harmoniser un certain nombre de **facteurs d'émissions (FE) spécifiques à la filière viti-vinicole**. Retrouvez-les dans le guide où ils sont présentés sous la forme d'un tableau récapitulatif (cf. extrait figure 5) !

Pour les autres FE, référez-vous à la Base Carbone® de l'ADEME.

Intrants viticulture	Facteur d'émission (kg.éq.C/t)	Source	Incertitude (%)
Piquets acier galvanisé	1 000	AJYR	40
Compost (par tonne de déchets compostés)	30	ADEME	50
Sulfate d'ammonium (par tonne de matière active)	200	UNGDA	50
...	...	...	...
Produits œnologiques	Facteur d'émission (kg.éq.C/t)	Source	Incertitude (%)
Acide citrique, monohydrate	900	UNGDA	50
Saumure (chlorure de sodium)	46	Eco-Profiles Plastic Europ	NC
...	...	...	...
Emballage	Facteur d'émission (kg.éq.C/t)	Source	Incertitude (%)
Caisse bols	191	AJYR	NC
...	...	...	...

Figure 5 : Exemples de facteurs d'émissions spécifiques pour le secteur (p. 22-p.23)

### Comment réduire ses émissions ?

Activité	Préconisations générales	Actions proposées	Impacts positifs directs	Niveaux d'efficacité
Viticulture	Diminuer les consommations de fuel	Choix des équipements de traction en fonction des besoins réels	Energie interne	...
		...	...	
	Raisonner l'emploi d'engrais minéraux azotés	Raisonnement de la fertilisation	Energie interne - émissions non énergétiques - intrants - fret entrant	...
		Recours aux amendements organiques plutôt qu'aux engrais minéraux	Emissions non énergétiques - intrants	
Vinification	Maîtrise des consommations énergétiques	Raisonnement des températures de consigne (chauffage / refroidissement / conservation)	Energie interne	...
		Repenser la stratégie de stabilisation tartrique : stabulation - électrodialyse - additifs (CMC - mannoprotéines)	Energie interne - déchets et effluents - intrants	
		...	...	
		...	...	
Conditionnement	Mise / bouchage	Choix de contenants verriers allégés	Intrants - frets entrant et sortant	...
		Développement d'une offre sans verre (PET - BIB...)	Intrants - frets entrant et sortant	
...	...	...	...	...

Figure 6 : Exemples de pistes d'actions de réduction (p.40 - p.43)

La mise en place d'un plan d'actions de réduction des émissions est la dernière étape de la démarche de Bilan GES et constitue un point d'entrée pour s'engager dans une stratégie globale de sobriété carbone, fondée sur une démarche de progrès et d'amélioration continue.

Le guide fournit une **liste de pistes d'actions de réduction** applicables au secteur, établie à partir des retours d'expériences menés auprès d'acteurs du secteur. N'hésitez pas à vous en inspirer pour réduire vos émissions !



# Des éléments complémentaires

## La contrainte carbone :

Le guide offre au lecteur intéressé des compléments culturels permettant de mieux appréhender les enjeux de la contrainte carbone et le contexte dans lequel se situent les démarches GES des entreprises. Découvrez les problématiques climatiques contemporaines et futures, les phénomènes naturels mis en jeu dans le cadre du changement climatique, les différents types de GES, et les impacts de ces problématiques sur l'économie mondiale.

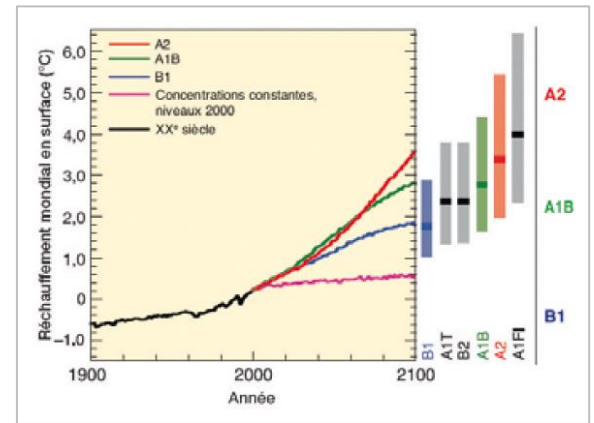


Figure 7 : Scénarii d'augmentation de la température moyenne à la surface de la planète (p.6)

## Les outils disponibles



Le guide propose un panorama de certains outils permettant de réaliser un bilan GES. Sont ainsi présentés l'outil **Bilan Carbone®** (p.11), sur lequel s'appuie en grande partie le guide, ainsi que l'outil sectoriel **Dia'Terre** (p.28). Ce dernier n'est à ce jour plus disponible. Rendez-vous sur le Centre de Ressources Bilans GES de l'ADEME, dans la rubrique du guide sectoriel consacré à votre secteur d'activité, pour découvrir les autres outils existants. Des formations sont proposées pour vous familiariser avec ces outils, n'hésitez pas à en profiter !

Sont également présentés les principes méthodologiques de l'**affichage environnemental des produits** de grande consommation, destiné à sensibiliser les producteurs à leurs propres démarches d'éco-conception, ainsi que d'amener les consommateurs à des modes de consommation éco-responsables. Cette méthode est multicritère et permet d'estimer l'impact environnemental du produit tout au long de sa durée de vie (ACV).

## Retours d'expériences :

Retrouvez **deux retours d'expérience** d'organisations ayant réalisé une démarche de bilan GES. Sont présentés les enseignements majeurs de celle-ci, les actions de réduction qu'elles ont mises en place et les bénéfices qu'elles en ont retirés.

N'hésitez pas à vous inspirer de leurs exercices (cf. figure 8) !



Figure 8 : Retours d'expériences d'organisations du secteur (p.26-p.27)



**ADEME**  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex  
01

7346

Pour plus d'informations sur la démarche de Bilan GES :  
<http://www.bilans-ges.ademe.fr/>

Pour un accès direct au guide sectoriel « Réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre – Filière Viti-vinicole » :  
[https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/itineraires\\_24\\_bat\\_0711.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/itineraires_24_bat_0711.pdf)

**www.ademe.fr**

